

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 AVRIL 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00123**

**FOURNITURE D'APPAREILS DE VOIE METRIQUES POUR LE RESEAU  
TRAMWAY DE SAINT-ETIENNE**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 01 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 44

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 45

Délibération affichée le : 08 avril 2016

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,  
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON,  
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,  
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON,  
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD,  
M. Christian JULIEN, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI,  
M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON,  
M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,  
M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoir :**

M. Bernard LAGET

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-François BARNIER, M. Paul CELLE, M. Robert KARULAK,  
M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Claude SCHALK

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 08 avril 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160222-D20160012310-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160408

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 AVRIL 2016**

### **FOURNITURE D'APPAREILS DE VOIE METRIQUES POUR LE RESEAU TRAMWAY DE SAINT-ETIENNE**

#### **Eléments du contexte :**

Afin d'accueillir les nouvelles rames de tramway bidirectionnelles, il est nécessaire de poser un tiroir de rebroussement à l'intérieur du dépôt, composé de 2 appareils de voie, et permettant le retournement des tramways.

D'autre part, dans le cadre de sa politique de maintenance des infrastructures du réseau de tramway, Saint-Etienne Métropole procède au renouvellement progressif des appareils de voie, en fonction de leur niveau d'usure. Le programme de renouvellement pour l'année 2016 comporte le remplacement du branchement manuel talonné VN 13, et de la traversée oblique « I » de la zone de manœuvre du triangle en sortie du dépôt.

Ultérieurement, il est également envisagé de remplacer le branchement motorisé VN 05 de la zone de manœuvre de Terrasse.

Le marché à passer concerne donc la fourniture et la livraison de trois branchements manuels, d'un branchement motorisé et d'une traversée oblique, il se décompose en trois tranches :

- une tranche ferme (TF) pour les appareils VD46, VD47 (tiroir de rebroussement à l'intérieur du dépôt),
- une tranche conditionnelle 1 (TC1) pour l'appareil VN13 et la traversée oblique « I » qui pourra être notifiée dès 2016,
- une tranche conditionnelle 2 (TC2) pour l'appareil VN05 qui ne sera pas notifiée avant 2017.

La pose de ces appareils ne fait pas partie de la consultation.

#### **Procédure :**

Le marché a été passé suivant la procédure négociée prévue aux articles 144-I.1, 165 et 166 du Code des marchés publics. Une publicité a été envoyée le 02 octobre 2015 pour publication au JOUE, au BOAMP et sur le site Internet de Saint-Etienne Métropole.

Le budget prévisionnel s'élève à 660 000 € HT (TF+TC1+TC2).

Le marché prendra effet à compter de la date de sa notification. Chaque tranche fera l'objet d'un OS spécifique. Le délai de chaque tranche intégrant les études, la fabrication, les essais usines et l'approvisionnement sur site est de 6 mois. Ce délai est contractuel et engage le titulaire.

A l'issue de la consultation, une seule offre a été remise par l'entreprise VOSSLOH COGIFER 21, avenue de Colmar – 92500 Rueil Malmaison.

L'offre a été analysée en fonction des critères suivants :

- la valeur technique de l'offre pondérée à 50 % de la note globale,
- le prix des prestations pondéré à 50 % de la note globale.

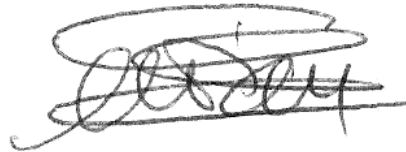
Après analyse, la Commission d'Appel d'Offres du 11 mars 2016 a décidé d'attribuer le marché à la société VOSSLOH COGIFER pour un montant total (tranches ferme et conditionnelles) de 552 400 € HT, soit 662 880 € TTC.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer le marché pour la fourniture de voie métrique pour le réseau tramway de Saint-Etienne avec la société VOSSLOH COGIFER pour un montant total de 552 400 € HT.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU